



Blonay, le 28 novembre 2025

**Préavis N° 35-2025 relatif au budget 2026 de la
Communauté Intercommunale d'Equipements du
Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 25 novembre 2025
présidée par Monsieur Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°35-2025,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité (67 oui, 0 non et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 novembre 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Charles Morard

Ariane Wunderli

